



LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 août 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33
 Nombre de conseillers présents : 23
 Nombre de conseillers représentés : 6
 Nombre de conseillers ayant participé au vote : 29

L'an deux mille vingt quatre, le vingt-six août à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le vingt août deux mille vingt quatre, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Nicole EDOUARD, Evelyne BAUD, Bertrand BURNAUD, Jean-Pierre CITEAU, Christelle GAUBERT, Mickaël ONILLON, Hélène LEMESLE, Thony CHABOT, Stéphanie CHIFFOLEAU, Ingrid BERNARD, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELIER, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU.

Absents donnant pouvoir : Jean-Luc RABILLARD a donné pouvoir à Gérard JOURDAIN, Yvon BRIANCEAU a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Patricia BLANCHARD a donné pouvoir à Hélène LEMESLE, Sébastien HULIN a donné pouvoir à Michel VALLA, Sarah MICHON a donné pouvoir à Nathalie KARCHER, Vincent BELLEAU a donné pouvoir à Antoine GUILLET.

Absents excusés : Stéphane DENIS-LUTARD, Sarah RENAUD.

Absents : Corinne BAUD, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D26082024__05 : Participation de la commune à la course et marche solidaire « la Joséphine »

Monsieur Gérard JOURDAIN, adjoint aux affaires sociales, présente au Conseil Municipal les modalités de participation à la course et marche 100% solidaire et féminine « La Joséphine ». Il s'agit d'une manifestation organisée par la Ville de la Roche-sur-Yon depuis 10 ans, au profit de la Ligue contre le cancer Vendée.

Lors de la dernière édition, plus de 160 communes de Vendée se sont mobilisées.

Une formule hybride est proposée aux communes pour 2024 :

- Du samedi 5 octobre au vendredi 11 octobre, toutes les femmes pourront courir ou marcher « à domicile » dans leur commune au profit de la lutte contre le cancer du sein
- Le dimanche 13 octobre, la vague rose sera présente dans les rues du centre-ville yonnais.

Si la commune des Achards souhaite s'associer à l'événement, les engagements sont les suivants :

- Communiquer sur l'événement
- Proposer son ou ses propre(s) parcours de 5 km dans les rues et/ou chemins communaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de la participation de la commune des Achards à la course et marche solidaire « la Joséphine » et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de participation (jointe en annexe).

La secrétaire de Séance,

Lynda PRUVOST

Fait et délibéré à Les Achards,
 Les jour, mois et an susdits,
 Publié sur le site internet le 02/09/2024,
 Au registre



Le Maire,

Michel VALLA

